

Recommandations relatives aux exigences du sous-critère 3.3 : Procéder à des évaluations en cours et en fin de formation, conformément au sous-critère 2.2.

Enjeux :

Suivre la progression des élèves tout au long de leur formation.

Identifier les acquis et les points à améliorer à chaque étape.

Fournir des preuves de la progression pour les élèves et les parties prenantes.

Exemple : bilans intermédiaires, examens blancs

Présentation des outils d'évaluation :

Mise en place d'outils d'évaluation pour suivre les progrès en cours de formation.

Mise en place d'outils d'évaluation en fin de formation pour valider les compétences acquises.

Mise en place d'outils d'auto-évaluation : supports permettant aux élèves de s'autoévaluer, tels que des grilles, des quiz ou des plateformes numériques interactives, livrets pédagogiques etc.

Attestation de formation :

Si votre établissement propose des formations ne débouchant pas sur un examen du permis de conduire, remise d'une attestation de suivi.

Par exemple : formations qualifiantes A2 vers A en audit initial, formations qualifiantes B78 vers B ou encore formations post permis conducteurs novices lors d'un audit de surveillance ou de renouvellement, formations AM.